

CONCOURS PHOTOS 2017

Des Vacances de Folies

Date limite de participation

30 octobre 2017

Des Chèques-Vacances à gagner !
Plus d'infos auprès de votre référent...



BULLETIN DE PARTICIPATION

• CATÉGORIE

Collectif Individuel

• STRUCTURE PORTANT LE PROJET

NOM DE LA STRUCTURE :

ADRESSE :

CP et VILLE :

NOM RÉFÉRENT-E (personne qui vous a accompagné dans la préparation du projet) :

• PARTICIPANT-E-S

NOM DE LA PERSONNE / FAMILLE ou DES PERSONNES / FAMILLES :

1/.....

2/.....

3/.....

4/.....

5/.....

participons au Concours Photos de Vacances 2015, organisé par Vacances Ouvertes,

certifions nous être assurés de l'accord des personnes figurant sur les photographies

que nous envoyons (ou de leurs parents pour les mineurs),

autorisons l'association Vacances Ouvertes et ses partenaires (l'ANCV et la Région Nord-Pas de Calais) à exposer et publier ces photographies dans le cadre de leur communication institutionnelle.

FAIT À, LE

SIGNATURE :

L'affiche et le bulletin de participation sont à retourner avant le 30 OCTOBRE 2017 à l'adresse suivante :
Vacances Ouvertes - Concours Photos 2017
Bât. Le Méliès 261 rue de Paris 93100 Montreuil

RÈGLEMENT

• LE CONCOURS

Le concours s'adresse aux personnes partant en vacances dans le cadre de l'Appel à Projets Familles ou de l'APEX, dispositifs de Vacances Ouvertes.

Pour participer au concours, il suffit de :

- remplir un formulaire de participation (au dos de ce document),
- nous envoyer l'affiche que vous aurez composée à partir de vos photos de vacances

• LE THÈME

Pour participer, votre affiche et vos photos devront s'accorder au thème «Des Vacances de Folies» :

«C'est bien la pire folie que de vouloir être sage dans un monde de fou», Erasme La folie serait de ne pas vouloir partager ses vacances, alors à vos téléphones et appareil photo

• LES PARTICIPANTS

Vous pouvez concourir dans une de ces deux catégories :

- **Collectif** (soit un groupe minimum de 4 personnes ou de 2 familles)
- **Individuel** (soit 1 à 3 personnes ou 1 famille)

Lorsque les membres d'un groupe (de familles ou autre) concourent ensemble, **c'est l'ensemble du groupe qui est primé.**

Les participants au concours acceptent que leurs photos soient publiées ou exposées par Vacances Ouvertes ou ses partenaires.

ATTENTION : une personne ou une famille ne peut pas participer plusieurs fois la même année.

• LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Quatre critères seront retenus :

- **Respect du thème**
- **Originalité de la scène photographiée**
- **Qualité de la photographie, du cadrage, de la prise de vue, etc.**
- **Harmonie et cohérence de l'affiche**

Le jury prend en considération l'ensemble de l'affiche mais prime une seule photo au final. Il s'agit bien d'un concours photos, aussi **une attention particulière est portée à la qualité de chaque photo**, indépendamment de l'ensemble de l'affiche. À noter d'ailleurs qu'un

• COMMENT COMPOSER VOTRE AFFICHE ?

Nous avons souhaité que vous puissiez mettre en scène vos photos de vacances. C'est pourquoi nous vous proposons de les organiser en affiche en les collant au verso de ce document.

Néanmoins, afin de nous permettre de considérer vos créations le plus équitablement possible, nous nous devons d'établir **certaines conditions quant à la composition de l'affiche** :

- L'affiche devra contenir **entre quatre photos minimum et huit photos maximum**
- L'affiche devra comporter **un titre**
- Les photos devront être collées sur l'affiche de manière à ce que celle-ci puisse **se plier pour l'envoi**
- Les photos pourront être de plusieurs formats
- Les photos pourront être légendées
- **Aucune inscription** (ni dessin, ni collage) ne devra être faite sur les photos
- Les photos ne devront **pas être découpées**, même sur les bords
- Les espaces blancs de l'affiche pourront être décorés

• ENVOI DE L'AFFICHE

La date limite d'envoi est le **vendredi 30 octobre 2017** à l'adresse suivante :

Vacances Ouvertes - Concours Photo 2015 - Bât. Le Méliès 261 rue de Paris 93100 Montreuil

ATTENTION : le formulaire au dos de l'affiche devra être complété afin de rendre la participation valide.

• LES PRIX

Trois prix* sont à remporter dans chaque catégorie, sous forme de Chèques-Vacances, dans le cadre de notre partenariat avec l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) :

En collectif :

- **1er prix** : 700 euros
- **2ème prix** : 500 euros
- **3ème prix** : 400 euros

En individuel :

- **1er prix** : 400 euros
- **2ème prix** : 300 euros
- **3ème prix** : 200 euros

Dans l'une des régions partenaires de Vacances Ouvertes (**Nord-Pas de Calais**), **des prix spéciaux sont offerts par le Comité Régional de Tourisme**. Seuls les participants de la catégorie « Individuel », partis avec une structure résidente de cette région, concourent au prix régional.

 À la verticale...  À l'horizontale...  Composez votre affiche comme vous voulez... (en faisant attention à pouvoir la plier pour l'envoi)

 À la verticale...  À l'horizontale...  Composez votre affiche comme vous voulez... (en faisant attention à pouvoir la plier pour l'envoi)